



Filière Gérontologique
Rhône Centre

Vous aidez un proche âgé ? Et vous, comment allez-vous ?

Des services existent , à domicile ou en dehors, afin de vous aider dans l'accompagnement de votre proche âgé.

En voici quelques exemples :

A DOMICILE

Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Interventions de professionnels afin d'accompagner la personne âgée dans les tâches essentielles de la vie courante : ménage, repas, courses etc.

Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Sur prescription médicale, ces services assurent les soins infirmiers et d'hygiène générale (accompagnement à la toilette, médicaments...)

Professionnels libéraux et paramédicaux

Infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes etc.

Aides technologiques et techniques

Téléalarme/téléassistance, détecteur de chutes, système de géolocalisation, domotique, aménagement du logement (barre d'appui, siège de douche etc.)...

Garde de nuit

Présence (ponctuelle ou régulière) d'un professionnel au domicile la nuit.

HORS DOMICILE

Accueil de jour

Accueil en journée, une ou plusieurs fois par semaine. Les personnes âgées bénéficient d'activités visant à les stimuler et à maintenir leur autonomie.

Hébergement temporaire

Intermédiaire entre le foyer et la maison de retraite, cet accueil est limité dans le temps (quelques semaines). Il peut s'agir d'une solution pour des vacances ou du repos ponctuel.

Accueil séquentiel

Expérimentation à Villeurbanne

Hébergement de 3 jours et 2 nuits consécutifs pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Plateforme de répit

Lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'information pour les proches des malades Alzheimer et apparentés, où sont organisés des activités et ateliers.

Café des Aidants

Lieu d'échanges et d'informations, pour les proches de malades Alzheimer et apparentés, en présence d'animateurs et de psychologues.

Réseaux associatifs

De nombreuses associations existent pour vous apporter soutien, formation, conseils, activités etc. (France Alzheimer, Avec nos proches, France Parkinson...)

Plus de renseignements :

Auprès du CCAS de votre Mairie, dans votre Maison du Rhône

ou sur le site du CRIAS : www.criasmieuxvivre.fr